



Communauté Haute-Provence Pays de Banon

Aubenas-les-Alpes - Banon - Dauphin - La Rochegiron - L'Hospitalet - Mane -
Montjustin - Montsalier - Oppédette - Redortiers - Reillanne - Revest-des-Brousses -
Revest-du-Bion - Sainte-Croix-à-Lauze - Saint-Maime - Saint-Martin-les-Eaux -
Saint-Michel l'Observatoire - Saumane - Simiane-la-Rotonde - Vachères - Villemus



MAISON D'ACCUEIL DES SERVICES PUBLICS

A COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2025, Madame Nadine ESTRAYER vous recevra les jours ci-dessous :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATINÉE	ST MICHEL de 9h à 12 h 1 ^{er} et 3 ^{ème} MANE 2 ^{ème} et 4 ^{ème}	REILLANNE de 8h à 12 h 1 ^{er} et 3 ^{ème} MANE 2 ^{ème} et 4 ^{ème}	ST MICHEL Mairie 9h – 12 h	MANE Bureau MSAP 8 h – 12 h	MANE Bureau MSAP 8 h – 12 h
APRES-MIDI	MANE Bureau MSAP 14 h à 18 h	MANE Bureau MSAP 14 h à 18 h	MANE Bureau MSAP 14 h à 18 h	FERMÉ Bureau MSAP 14 h à 17 h	MANE Bureau MSAP 14 h à 17 h

Pour prise de rendez-vous : MSAP : Portable : 07.44.91.42.77 / Fixe : 04.92.77.87.09

Mairie de MANE : 04.92.75.04.13

Mairie de St Michel l'Observatoire : 04.92.76.60.04 (Pour rdv à St Michel)

Mairie de Reillanne : 04.92.76.42.07 (Touche 1) (Pour RDV à Reillanne)

Occasionnellement et UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, des permanences sur les autres communes de la CCHPPB sont possibles